

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CDC VAL DE LIGNE POUR L'ANNEE 2014

FONCTIONNEMENT

Election d'un nouveau Président le 14 avril et 5 vices présidents :

M. VIELFAURE Robert, Président

M. MONNIER Jean, 1^{er} vice-Président en charge du développement économique

M. DELEUZE Johan, 2^{ème} vice-Président en charge de l'aménagement du territoire

Mme BAULAND Brigitte, 3^{ème} vice-Présidente en charge des services à la personne

M. LEDAUPHIN Michel, 4^{ème} vice-Président en charge du développement touristique-communication-sport et culture

M. GLEYZE Jean-Luc, 5^{ème} vice-Président en charge des services aux collectivités et à l'environnement

Suite à la démission de la 3^{ème} vice-Présidente en date du 29 octobre 2014, élection de Mme MOUTERDE Hélène le 13 novembre 2014 au poste de 3^{ème} vice-Présidente.

Délégation au Président pour l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant de 5000 euros et lorsque les crédits sont inscrits au budget

DELEGATIONS :

SYMPAM

Délégués titulaires : VIELFAURE Robert, MONNIER Jean, DELEUZE Johan, COSTE Michel, ALLEFRESDE Laurence

Délégués suppléants : LEDAUPHIN Michel, CAUVIN COCATRE Clarisse, GLEYZE Jean Luc

Délégués au comité de pilotage de l'OCM : MONNIER Jean, PAUL André et suppléant ROGIER Claude

AERODROME DE LANAS

Délégué titulaire : COSTE Michel

SDEA

Titulaire : Mr GIRAUD Jacky

SIDOMSA

Délégués titulaires : GIRAUD Jacky , NURY Didier, SERRE CHAMARY René , GLEYZE Jean luc

Délégués suppléants : MOUTERDE Hélène, JUGE Jean Claude, LHYVERNET David, ROGIER Claude

SYNDICAT ARDECHE CLAIRE

Délégués titulaires : GLEYZE Jean luc, NURY Didier, MOUTERDE Hélène, AUBERT Yves, BAULAND Brigitte, BRUSSET Jean, VIELFAURE Robert, VASCHALDE Roger, LEDAUPHIN Michel, COSTE Michel, LHYVERNET David

Délégués suppléants : TAOULI Zaïa, DELEUZE Johan, SERRE CHAMARY René, MONNIER Jean, JUGE Jean claude, VINCENT Thierry, IMBERT Guy, ARNOUT Edwige, ALLEFRESDE Laurence, CAUVIN COCATRE Clarisse, BOIRON Bernard, SOULERIN Monique

SYNDICAT DE RIVIERE BEAUME DROBIE

Délégué titulaire : BOIRON Bernard

Délégué suppléant : VINCENT Thierry

PNR

Délégué titulaire : MAIGRON Agnès

Délégué suppléant : PAUL André

CNAS

Délégué titulaire : SERRE CHAMARY René

ARS

Délégués titulaire : VIELFAURE Robert, BAULAND Brigitte

EPORA

Délégué titulaire : MONNIER Jean

Délégué suppléant : DELEUZE Johan

MISSION LOCALE

Délégué titulaire : MAIGRON Agnès, Mme ALLEFRESDE Laurence, MME TAOUILI Zaïra, Mr Pierre SMAJESKI (commune de Tauriers), et Mme MOERY SKOWRONSKI Vanessa (commune de Chassiers).

COMMISSION APPEL D'OFFRES

Délégués titulaires ; GIRAUD Jacky, BOIRON Bernard, ROGIER Claude

Délégués suppléants : NURY Didier, MONNIER Jean, BAULAND Brigitte

COMMISSION MAPA

BOIRON Bernard, NURY Didier, GIRAUD Jacky, GLEYZE Jean luc, ARNOUT Edwige, MONNIER Jean

COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

BAULAND Brigitte, LHYVERNET David, ALLEFRESDE Laurence, MONNIER Jean, PAUL André, SERRE CHAMARY René, COSTE Michel, TAOULI Zaïa, ROGIER Claude, DELEUZE Johan, VASCHALDE Roger, IMBERT Guy, GIRAUD Jacky, MOUTERDE Hélène.

COMMISSION FINANCE FISCALITE ECONOMIE TAXE DE SEJOUR

VIELFAURE Robert, MONNIER Jean, CAUVIN Clarisse, DELEUZE Johan, LEDAPHIN Michel, COSTE Michel

COMMISSION ENFANCE

BAULAND Brigitte, CAUVIN Clarisse, KNOCKAERT Jean Marie, PAUL André, TAOULI Zaïa

COMMISSION CULTURE

LEDAUPHIN Michel, PAUL André, ALLEFRESDE Laurence, MAIGRON Agnès, MOUTERDE Hélène

COMMISSION SPORT ET RANDONNEE

LEDAUPHIN Michel, DELEUZE Johan, GIRAUD Jacky, LHYVERNET David, ALLEFRESDE Laurence, IMBERT Guy, VASCHALDE Roger

COMMISSION ENVIRONNEMENT

GLEYZE Jean luc, AUBERT Yves, VINCENT Thierry, BOIRON Bernard, NURY Didier, JUGE Jean Claude

COMMISSION COMMUNICATION

LEDAUPHIN Michel, DELEUZE Johan, COSTE Michel

COMMISSION AGRICULTURE

GIRAUD Jacky, MERLE André

Référent AMBROISIE : Mr GLEYZE Jean luc

TAUX DES TAXES

Taxe d'habitation 2.64 %

Taxe foncière bâti 1.60%

Taxe foncière non bâti 12.73 %

CFE 3.86 %

Fiscalité prof de zone 27.33 %

Taxe enlèvement des OM : Zone 1 (Largentière) 11.68 %, Zone 2 (Chassiers, Chazeaux, Prunet, Rocher, Uzer, Tauriers, Laurac, Montreal) 11.68 %, Zone 3 (Joannas, Sanilhac) 10.73 %

Redevance traitement des OM des campings : de 20 à 30 emplacements : 8.50 euros, de 31 à 50 emplacements : 17 euros, de 51 emplacements à plus : 25 euros.

Vote à l'unanimité pour conserver la totalité du fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales à la Communauté de Communes du Val de Ligne pour

l'année 2014. Le FPIC d'un montant de 135 843 euros a été affecté à l'acquisition du foncier pour le projet de la construction de la crèche.

Economie :

Une aide financière 1 650 euros a été accordée à M. REYNOUARD Sylvain 07110 LAURAC – tabac presse - dans le cadre de l'extension de son activité et de son projet de création d'emploi – épicerie.

Salaisons DEBROAS : Une convention est signée avec EPORA concernant le rachat du site d'exploitation DEBROAS à LARGENTIERE.

Participation financière à AMESUD de 4625 euros pour l'année 2015.

Versement d'une subvention de 960 euros au syndicat de la défense de la châtaigne d'Ardèche pour l'année 2015 pour la lutte contre le cynips.

Convention signé au titre du FISAC de l'opération collective de modernisation.

Adhésion à la compétence optionnelle « schéma de cohérence territoriale » auprès du SYMPAM

Modification des statuts concernant l'élaboration suivi et révision du SCOT.

PLH : L'ensemble du projet de PLH, comprenant le diagnostic, le document d'orientations et le programme d'actions est approuvé le 13 novembre 2014.

Réfection de la toiture du siège de la CDC VAL DE LIGNE en mauvais état :

M. DOMINGUEZ Jasmin, Architecte a été retenu pour la maîtrise d'ouvrage au prix de 3 147.64 euros. Le montant de travaux estimatifs établi par Mr DOMINGUEZ s'élève à 42.493,24 euros HT. Une demande de subvention de 12747.97 euros a été faite au titre de la DETR. Accord de la subvention au titre de la DETR pour un montant de 12 74797 euros le 2 décembre 2014.

L'entreprise BMS a été retenue pour le lot 1 (charpente couverture) pour un montant de 22737.86 euros.

Indemnité de Conseil versée au Comptable publique fixée au taux de 100 % à compter du 1^{er} janvier 2014.

Un contrat avec SVP est signé pour une durée de trois ans à compter du 26 octobre 2014, au coût de 300 euros HT par mois.

Location d'un standard téléphonique au coût de 62.35 euros HT par mois pendant 63 mois avec ORGANE BUSINESS SERVICES, avec une offre optimale pro multi ligne au cout de 102 euros par mois pendant 12 mois.

Renouvellement du bail pour l'ASA du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Ménage siège CDC VAL DE LIGNE : Le prestataire HYGECO a été retenu pour effectuer le ménage au siège de la CDC pour un montant de 88.33 Euros par mois, à compte du 1^{er} septembre 2014 au 31 décembre 2015.

Lancement d'une consultation pour une étude financière.

Contrat de maintenance pour trois ans avec IDSYS pour le panneau lumineux pour un montant de 2 340 euros HT par an.

Motion de soutien à l'action AMF concernant la baisse massive des dotations de l'état.

Motion de soutien au collège la Ségalière concernant la suppression du classement RRS.

CENTRE BOURG

La CDC VAL DE LIGNE et la Mairie de LARGENTIERE répondent conjointement à l'appel à manifestation d'intérêt « Centre bourg Largentière », et le montant financé par la CDC est de 100.000 euros par an et ce pendant la durée du projet soit 5 à 6 ans, mais ce montant pourra être fixé dès lors que les actions auront été listées.

Inscrite les besoins en ingénierie auprès du FNADT.

TAXE DE SEJOUR

Modification des tarifs de la taxe de séjour 2015

SYNERNAT

Une convention pour 20 semaines a été signée fin 2013 et il y a lieu de faire un avenant pour une semaine supplémentaire.

Une convention est signée pour trois ans à compter du 1^{ier} janvier 2015, pour 20 semaines par an à 37260 euros soit 1863 euros la semaine.

MISSION LOCALE

Versement de la somme de 9598.50 euros pour l'année 2014 (soit 1.50 euros par habitant)

Participation pour l'année 2015 de 1.50 euros par habitant.

PETITE ENFANCE

Crèche :

Convention avec la crèche « les Pitchounes » pour une subvention de 84626 euros

Convention avec la crèche « les milles pattes » (avec un montant maximum de 15.000 euros à 2.56 euros par enfant.

Convention de mise à disposition d'un agent par la commune de la Largentiere à la CDC VAL DE LIGNE pour les besoins de la crèche du 1^{ier} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Ram :

Règlement intérieur

Adhésion charte qualité

Renouvellement de l'agrément pour trois ans à compter du 1^{ier} janvier 2015.

Signature de la convention pour 3 ans avec la Mairie de Largentière concernant la mise à disposition des locaux situés à l'école Albin Mazon, à compter du 1^{er} janvier 2015.

CULTURE

Convention avec la CDC DU VINOBRE pour le projet « centenaire de la guerre 14/18 » sous réserve de l'obtention de la labélisation avec un budget de 6500 euros pour la CDC VAL DE LIGNE

Validation de la commission culture et attribution de subventions :

RAIDLINKS – 200 euros ; ASCAM – 200 euros ; MUSICA CHŒUR – 200 euros ; LES RECYCL'ARTS – 300 euros ; CHASSIERS POINT ORGUES – 200 euros ; AU DELA DU TEMPS – 1100 euros ; CLAIR D'ETOILES ET BRUIN D'JARDIN – 400 euros ; CIE DES BULLES ET DES GRAINS – 400 euros ; ASS BOGUES ET RUSTINES – 400 euros ; FESTIVAL DU FILM – 200 euros ; FESTIVAL EN LIGNE – 400 euros.

FETE DE LA RANDONNEE

2014 : Vente de tee shirts à LAURAC RANDO pour un montant de 200 euros.
Vente de gobelets pour un montant de 31 euros.

2015 : La CDC BEAUME DROBIE sera maitre d'ouvrage pour la fête de la randonnée 2015. Le montant du budget pour la CDC VAL DE LIGNE sera de 6 500 euros maximum.

MSP

Choix d'un prestataire pour le ménage : HYGECO, pour un montant de 6401.47 euros HT par an, renouvelable 2 fois 1 an

Caution rendue à Mme TUTELEA (474.98 euros) suite à son départ de la MSP.

Travaux de construction de la MPS : aucune pénalité de retard ne sera attribuée aux entreprises.

Avenants établis aux baux des deux médecins car la salle d'archives est louée à l'ophtalmologue donc elle n'est plus à charge des 2 médecins

Fixation du prix de 50 euros la journée pour la location de la salle de réunion.

OIT

Désignation du conseil d'exploitation :

Collège des élus :

Délégués titulaires : MAIGRON Agnès, MOUTERDE Héléne, LEDAUPHIN Michel, DELEUZE Johan, ARNOUT Edwige, MONNIER Jean, LHYVERNET David, VINCENT Thierry, IMBERT Guy, ALLEFRESDE Laurence, COSTE Michel

Délégués suppléants : BAULAND Brigitte, SOULERIN Monique, ROGIER Claude

Collège des professionnels :

Délégués titulaires

Collège des professionnels :

TITULAIRES : BOUTARD Thierry, COMBE Christian, VAN DER VORST Joëlle, RICHARD Véronique, FOURNET Claudine, GRIMAULT Stéphane, DESAILLY Sandrine, GAUBERT Françoise, LALAUZE Joseph, VEDOVATO Bernard

SUPPLEANTS : SMAJESKI Pierre, COMBE Christian, VASSIEUX Reine, SERVANT Robert

Mme VASSIEUX Reine a démissionné pour pouvoir postuler en tant que prestataire.

Tous les professionnels sauf M. SMAJESKI Pierre ont démissionné le 8 septembre 2014.

Modification des statuts de la régie de l'OIT : article 1 : « Selon l'article R133-19 du code du tourisme » ; article 3 : le premier collège « majoritaire » ; « le second collège devra être composé de 3 à 7 représentants des acteurs professionnels désignés par la Président de la Communauté de Communes qui devront élire le vice-président du conseil d'exploitation ».

Un appel à candidature a été fait.

Délégués titulaires : SMAJESKI Pierre, BELIN Virginie, FORCE Sabine, PONTON Didier, JAUZION Sébastien

Subvention versée pour l'année 2014 à l'OIT de 68 156 euros par le budget général.

Gratification de stagiaires : du 01/02 au 10/08 ; du 20/01 au 28 mai et du 22 septembre au 17 octobre

Reconduction d'un CUI pour 6 mois, à compter de mars 2014

Recrutement d'un agent du 1^{er} juin au 31 août 2014

Recrutement d'un technicien randonnée à compter du 1^{er} septembre 2014, pour un mois à ½ temps

Recrutement d'un technicien randonnée à compter du 1^{er} octobre contrat de 28 heures dont 10.5 h remboursées par la CDC Vinobre pour une durée de 7 mois. Demande de subvention auprès du Pays.

Recrutement d'un agent du 8 août au 8 septembre 2014

Recrutement d'un agent du 8 septembre au 5 octobre pour 35 heures..

Recrutement d'un agent du 15 octobre au 15 février, pour 28 heures.

CAE est signé pour une durée de 12 mois à compter du 1^{er} novembre 2014.

Recrutement d'un agent pour une durée de 12 mois soit du 15 février 2015 au 15 février 2016, à 35 heures, pour les fonctions de responsable.

Changement de photocopieur : contrat avec INFINITY BUREAUTIQUE pour un loyer de 917 euros HT

Festival ligne d'arts du 18 au 24 avril 2014

Organisation du festival ligne d'arts pour 2015 du 17 avril au 26 avril.

Vente de document RANDOLAND au prix de 1 euro

Vente de billets pour la grotte d'Ornac.

Rédition des Topoguides BEAUME DROBIE, proposition d'achat à 5.39 euros TTC et le vendre au prix de 7 euros.

Mme VASSIEUX Reine, guide conférencière, assure les visites guidées durant la saison estivale.

Proposition de deux types de topoguides pour les cyclistes par la société VTOPO.

Topoguides de la CDC DU VINOBRE achetés au prix de 6 euros, revendus au prix de 8 euros.

Subvention de 750 euros pour l'édition du topoguide 2016 proposé par le CRDP (32 euros le KM, et la CDC à 23 km).